

2019 DU 119 Dénomination rue Gerda Taro (13e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance des 4, 5 et 6 février 2019, vous avez émis le souhait que la future voie GN/13, située dans le quartier Paul Bourget, soit dénommée en mémoire de Gerda Taro, première femme photoreporter décédée dans l'exercice de ses fonctions.

Il vous est aujourd'hui proposé d'attribuer la dénomination " rue Gerda Taro " à la voie identifiée par l'indicatif GN/13, en cours de réalisation dans la ZAC Paul Bourget.

L'aménagement de ce secteur est l'occasion de restructurer le quartier Paul Bourget en le désenclavant. La rue Paul Bourget, finissant en impasse, est prolongée par la voie GN/13 et la voie GU/13, créant ainsi une liaison avec l'avenue de la Porte d'Italie.

L'attribution de la dénomination " rue Gerda Taro " à la voie GN/13 contribue à l'identification foncière de futurs immeubles. Des adresses seront nécessaires, en particulier pour des logements et des bureaux.

Gerda Taro, pseudonyme de Gerta Pohorylle, naît le 1er août 1910 à Stuttgart, en Allemagne.

Issue d'une famille juive et manifestant des convictions marxistes et antifascistes, elle est arrêtée en 1933 pour avoir distribué de la propagande contre le nazisme et contrainte à fuir l'Allemagne. Fin 1933, elle s'installe à Paris et vit square de Port-Royal, dans le 13e arrondissement.

Ayant obtenu une carte de presse en 1936, elle part couvrir la guerre d'Espagne avec son compagnon Robert Capa, qui l'a initiée à la photographie. Ils suivent ensemble les Brigades internationales. Ses clichés publiés dans les revues *Life*, *Regards* et dans le journal *Ce soir* contribuent à faire connaître le conflit.

Elle est écrasée par un char républicain lors de la bataille de Brunete, près de Madrid.

Gerda Taro décède le 26 juillet 1937 à l'Escorial, en Espagne.

Une foule assiste à ses obsèques au cimetière du Père-Lachaise le 1er août 1937, jour de son 27e anniversaire, avec en tête de cortège Paul Nizan et Louis Aragon.

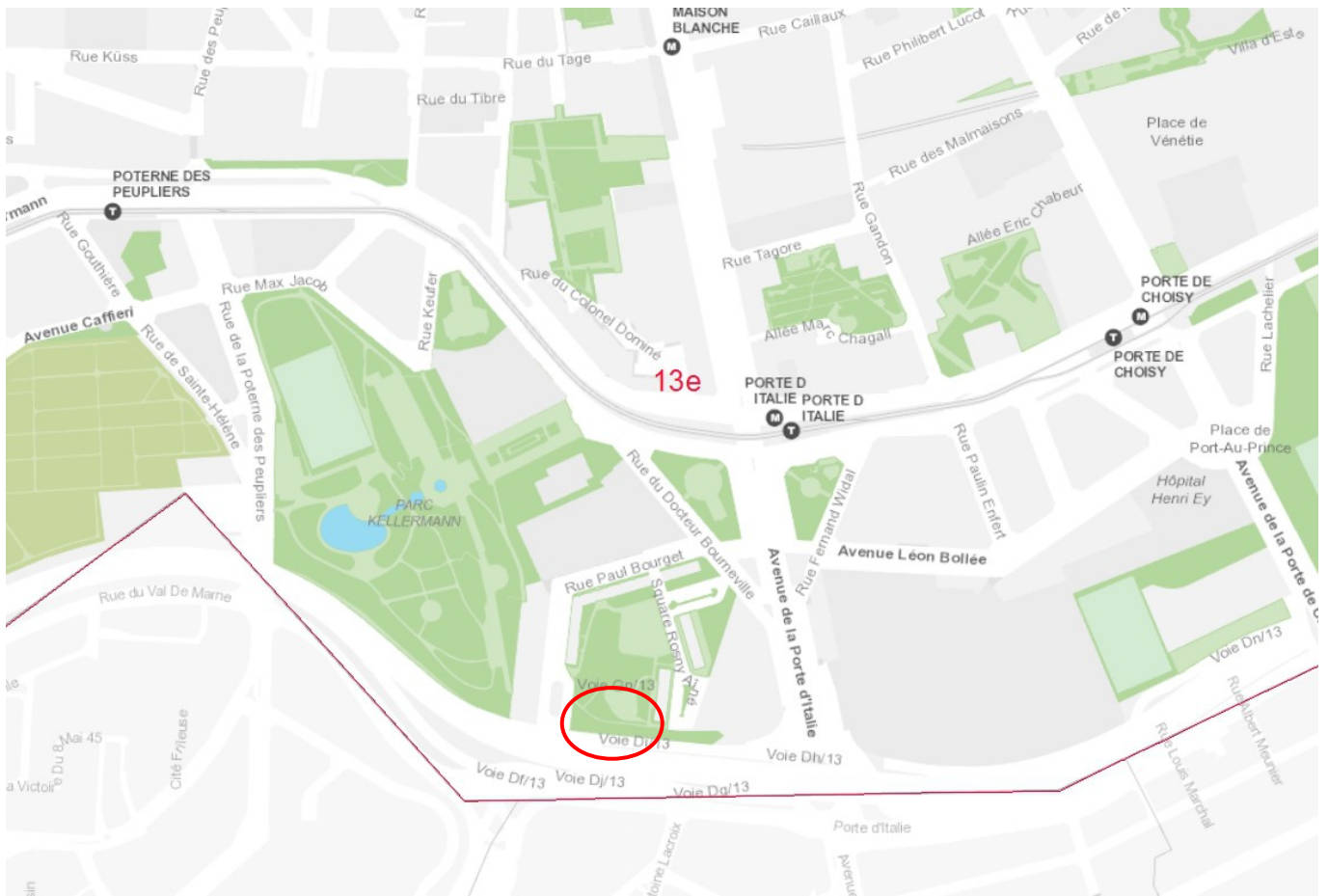
La Commission de dénomination des voies, places, espaces verts et équipements publics municipaux qui s'est réunie le 15 avril 2019 a donné un avis favorable sur ce projet de dénomination.

Aussi, si vous en êtes d'accord, la dénomination " rue Gerda Taro " sera attribuée à la future voie identifiée par l'indicatif GN/13, propriété de l'aménageur et destinée à devenir publique, commençant au numéro 27 rue Paul Bourget et finissant voie GU/13, à Paris (13e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

LOCALISATION



2019 DU 119 Dénomination rue Gerda Taro (13e).

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " rue Gerda Taro " à la voie identifiée par l'indicatif GN/13, projetée dans la ZAC Paul Bourget, à Paris (13e) ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement en date du _____

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER au nom de la 2e commission,

Délibère :

La dénomination " rue Gerda Taro " est attribuée à la future voie, propriété de l'aménageur et destinée à devenir publique, identifiée par l'indicatif GN/13, commençant au numéro 27 rue Paul Bourget et finissant voie GU/13, à Paris (13e).